



Une Newsletter permettant de suivre l'avancée du projet sera éditée régulièrement et mise à disposition à la mairie, dans les commerces ou transmise sur demande.

NEWSLETTER N°2 | MAI 2026

LE MOT DU MAIRE

Le chantier de notre future salle avance dans de très bonnes conditions. Six mois après le lancement des travaux, le bâtiment prend forme et chacun peut désormais en percevoir les volumes et l'ambition architecturale de notre futur équipement.

Ce projet structurant pour notre commune est le fruit d'un engagement collectif : celui des entreprises mobilisées avec professionnalisme, des élus et des services impliqués au quotidien, mais aussi de vous toutes et tous, habitants et mécènes, qui soutenez cette réalisation.

Nous poursuivons ce chantier avec détermination et vigilance, afin de livrer un équipement à la hauteur des attentes : fonctionnel, durable et accueillant. Nous aurons le plaisir de vous tenir régulièrement informés de son avancement.

Maryvonne Le Forestier



Photos Eric Collet

Un travail remarquable des premières entreprises intervenantes

Malgré un hiver particulièrement humide et les interruptions de chantier qu'il a entraînées, l'entreprise MAHO, conduite par son responsable travaux William LE PEIH, a réalisé un travail remarquable et livré la structure béton dans des délais très proches de ceux initialement prévus.

L'entreprise LOY a ensuite pris le relais pour la pose de la charpente, de la voûte qui constituera l'entrée ainsi que des murs à ossature bois. Là encore, la Municipalité se félicite de la qualité du travail réalisé par l'entreprise plouaysienne dirigée par Monsieur David BARBARIT.

Il convient également de souligner que l'ensemble des entreprises intervenantes collaborent jusqu'à présent de manière exemplaire. Elles font preuve d'un réel engagement, tant sur le chantier que dans les études préparatoires.

LA PRÉPARATION DES TRAVAUX DE SECOND ŒUVRE

La Municipalité est actuellement sollicitée très régulièrement afin de se positionner sur plusieurs choix déterminants pour l'usage futur de la salle :

- Plan des installations électriques (éclairage et prises)
- Plan des équipements sanitaires et choix des modèles (radiateurs, WC, robinetterie...)
- Choix des finitions de sols : parquet de la grande salle et carrelage des autres espaces (entrée, salle 2, cuisine, sanitaires)
- Dispositifs retenus en matière de contrôle et de gestion des accès
- Solutions d'occultation de la grande salle

Ces échanges nécessitent une attention particulière et impliquent de se projeter concrètement dans ce que sera l'ambiance intérieure de la salle et son confort d'usage.





Mars 2026



Avril 2026

QUELQUES INÉVITABLES DIFFICULTÉS À RÉSOUDRE

Comme sur tout chantier d'envergure, des aléas et contraintes techniques se présentent régulièrement. Ils font l'objet d'échanges approfondis lors des réunions de chantier organisées chaque mardi après-midi.

Grâce à la qualité de la collaboration entre les entreprises, l'architecte Monsieur BERTIC, ainsi que les représentants de la commune sur le chantier (Pascal LE CRAVER, Daniel NICOL et François DEMONFORT), ces difficultés sont traitées au fil de l'eau, permettant la poursuite des travaux dans de bonnes conditions.

Néanmoins, trois points majeurs nécessitent des ajustements substantiels de nos marchés de travaux :

- Une évolution de la réglementation concernant la nature des câbles électriques à installer dans un Établissement Recevant du Public (ERP), imposant désormais des câbles présentant une meilleure résistance au feu.
- Les études acoustiques ont mis en évidence un risque de non-conformité concernant l'insonorisation des pompes à chaleur (niveau sonore nocturne réglementaire inférieur à 33 dB). Il a donc été décidé de modifier leur implantation et de réaliser un enclos maçonné avec isolation phonique adaptée.
- La mise en liquidation judiciaire de l'entreprise de peinture initialement retenue, qui impose la recherche d'un nouveau prestataire.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Poursuite de l'intervention du charpentier (Entreprise LOY) : pose des fermes, des pannes et du chevronnage

- » **Début juin** : pose des fourreaux sous dallages (électricité et chauffage)
- » **19 juin** : coulage des dallages (entreprise MAHO) – séchage estimé à deux semaines
- » **22 juin** : début des travaux de couverture (entreprise LE GUILLOU)
- » **27 juillet** : démarrage de la pose des menuiseries (MENUISERIE D'ARMOR)

L'objectif est de rendre le bâtiment clos et couvert d'ici la mi-septembre.

Point sur l'opération de mécénat

À ce jour, 53 mécènes se sont mobilisés autour de ce projet, représentant un financement participatif de 29 125 €.

Cette mobilisation témoigne du soutien important des habitants à ce projet structurant pour la commune. L'opération se poursuit tout au long des travaux, et ce jusqu'à l'été 2027.

Pour rappel, au moment de la déclaration d'impôts, les dons doivent être reportés en case 7UF. Ils ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé.

À ce stade, la seule réserve concerne l'absence de mobilisation des entreprises locales, qui peuvent pourtant bénéficier d'une réduction fiscale de 60 % du montant de leur don. Il n'est toutefois pas trop tard pour s'engager.

RENDEZ-VOUS DES MÉCÈNES

Un temps de visite du chantier est proposé aux donateurs le **vendredi 3 juillet** à partir de **18h30** (rendez-vous sur le parking rue de la Libération).



SCANNEZ
CE QR CODE
POUR TÉLÉCHARGER LA
PLAQUETTE
« MÉCÉNAT POUR
LES PARTICULIERS »



SCANNEZ
CE QR CODE
POUR TÉLÉCHARGER LA
PLAQUETTE
« MÉCÉNAT POUR
LES ENTREPRISES »

